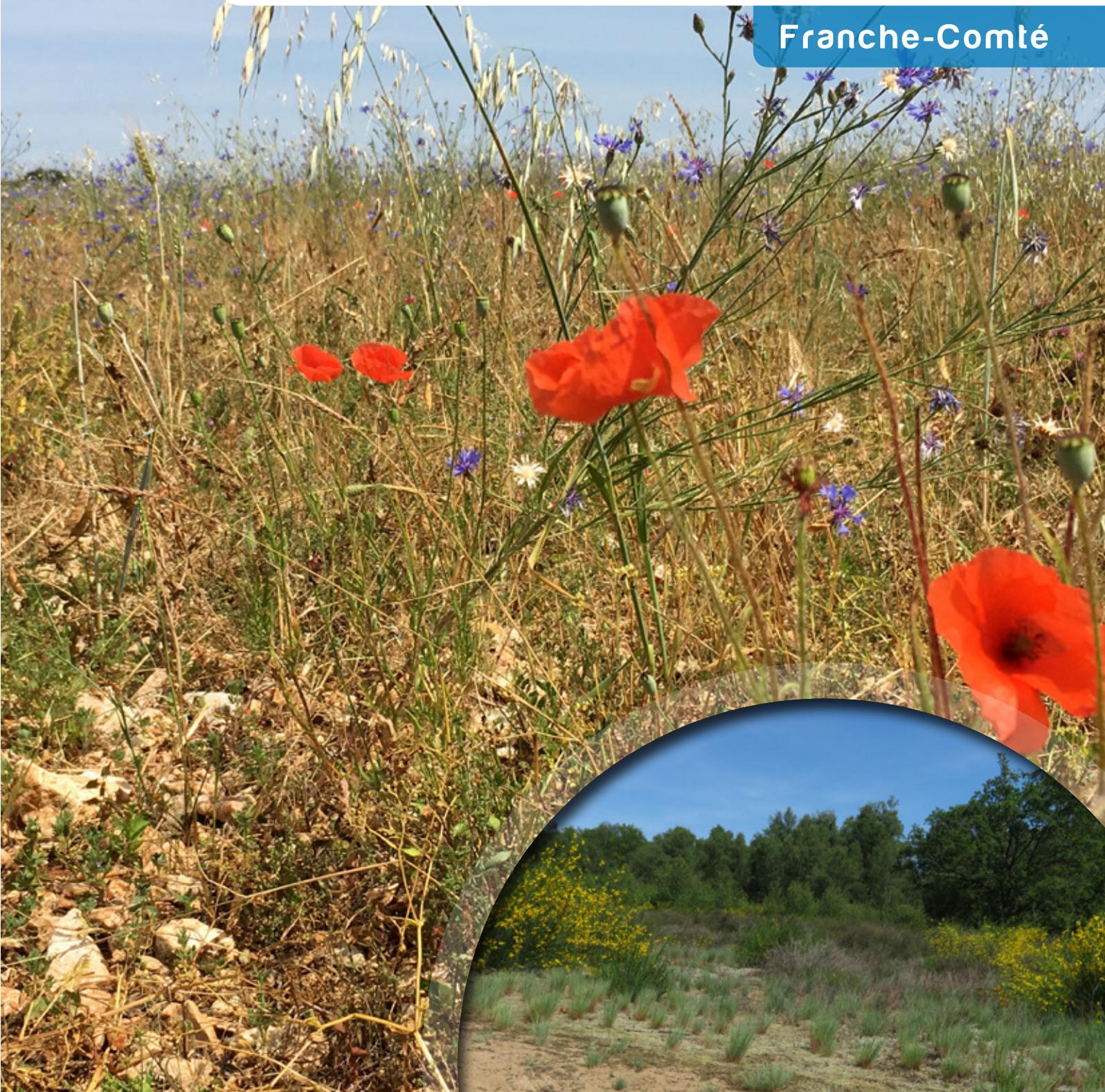


L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

SEPTEMBRE 2021 - N°52

Le Sabot de Vénus

Franche-Comté



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.
Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.

Le coin des photographes



Pelouse de Sous la Baume, Reculée de la Haute-Seille à Baume-les-Messieurs (39)



“ Le temps d’une pause... midi arrive et il commence à faire chaud, très chaud, au pied des falaises de Baume-les-Messieurs. Un temps d’arrêt marqué à l’ombre d’un buisson permet de surprendre, par le plus grand des hasards, un chamois en approche, langue tirée... Clic! Pris sur le vif au moment où, en alerte, il stoppe sa déambulation, constate qu’il ne pourra pas contourner « l’obstacle » et fait demi-tour. ”

Ce jeune chamois est a priori une éterle, c’est-à-dire une jeune femelle en tout début de troisième année. L’âge adulte sera marqué par la longueur des cornes, dépassant celle des oreilles dressées. ”

Magalie MAZUY - Chargée de missions
Conservatoire d’espaces naturels de Franche-Comté

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Connaître les milieux humides, une étape-clé dans leur préservation
- La gestion pastorale gagne du terrain !
- Un nouveau programme Life en faveur des tourbières du Jura et du climat

9. Les temps forts

10. Au cœur

des sites conservatoires

- Au secours des plantes messicoles de Champlitte
- La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, entre sable et eau

14. Quoi de neuf

sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau

des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Quand les « Conservatoires » s'associent
- Un collectif pour faire du Val d'Allier Bourbonnais une zone humide d'importance internationale

20. La nature à la loupe

- Vivez ma vie... de libellule !
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle : des dunes de sable si loin de la mer ! (71)
- Sur les Seignes : balade au cœur d'une tourbière restaurée (25)

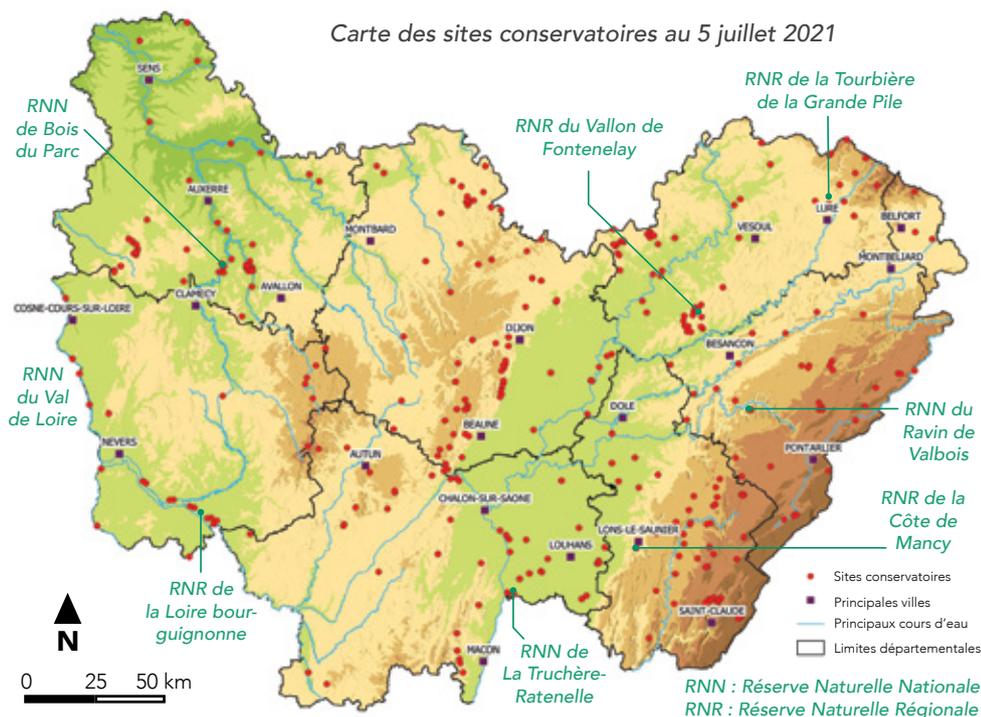
Le mot des présidents

Dans l'imaginaire collectif, **Nature et Forêt** vont de pair, sont étroitement associées. Notre région dispose d'un patrimoine forestier important : 3^e région française au regard de son taux de recouvrement forestier, pour 37 % de sa surface. Au-delà de ces considérations chiffrées, la forêt de Bourgogne-Franche-Comté est diversifiée, en âge, en surfaces de massifs et en paysages emblématiques. Notre région accueille maintenant une partie du nouveau Parc national de Forêts, symbole de cette importance des milieux forestiers.

Aujourd'hui, dans un contexte où la situation climatique modifie en profondeur les paysages forestiers, les enjeux qui concernent ces milieux sont croissants : présence d'espèces et d'habitats sensibles, question de la Naturalité ou de la libre évolution, préservation de forêts anciennes ou matures, articulation des enjeux de production / biodiversité / stockage de carbone... L'objectif de multifonctionnalité de la forêt reste essentiel, mais ces enjeux - parfois contradictoires - obligent à une recherche croissante de solutions. Cette thématique devient majeure pour le réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Un programme tel que Sylvae, qui vise notamment à préserver des réseaux de vieilles forêts, est en développement dans plusieurs régions françaises. Le document stratégique commun à nos deux Conservatoires reprend cette ambition, en s'appuyant sur les valeurs (concertation, partenariats...) et les outils (connaissance, foncier...) qui sont les nôtres. Nos équipes élues et salariées se sont penchées sur ces enjeux ces derniers mois et nos Conservatoires vont se saisir de cette problématique avec le souhait affirmé que nous puissions contribuer à la forêt de demain.

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces
naturels de Franche-Comté

• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne



Sources : BD Alti IGN, BD Topo IGN 2013, BD Carto IGN 2013, CENFC 2021, CENB 2021 • Auteur : CENB 2021

Les Conservatoires en action

Connaître les milieux humides, une étape-clef dans leur préservation

La protection et la gestion durable des milieux humides sont aujourd'hui reconnues d'intérêt général et il est de la responsabilité de tous de s'inquiéter du sort de ces espaces naturels. Mais pour mieux les préserver, il faut déjà les recenser, les localiser et les étudier d'un peu plus près : c'est la phase d'inventaire.

À la recherche des milieux humides

Tout commence par de longues heures d'**analyse de données bibliographiques, cartographiques et de photographies aériennes**, afin de repérer sur une carte (« prélocaliser » dans notre jargon) les milieux humides potentiels. Une vérification sur le terrain s'impose alors : la **recherche de plantes caractéristiques** et l'**étude des sols** permettent d'affirmer (ou non !) que les milieux humides supposés le sont bien. **Puis, chaque milieu humide confirmé est examiné plus en détails** (plantes présentes, activités humaines sur le site, menaces, etc.), tout ceci afin d'**évaluer son « état de santé »**.



1



2

De l'**eau visible en surface** et/ou des **sols gorgés d'eau** au moins une partie de l'année ? Des **plantes adaptées** à vivre les « pieds » dans l'eau ? Pas de doute, c'est un **milieu humide** (marais, tourbière, prairie inondable, etc.) !

1 Prélèvement de sol sur milieu humide
E. Bunod - CEN Franche-Comté

2 « Carotte » de sol présentant des traces caractéristiques de présence temporaire d'eau
E. Bunod - CEN Franche-Comté

Inventorier les milieux humides, à quoi ça sert ?

C'est le **premier pas vers la préservation de ces milieux**. Une fois connus (et reconnus !), ils peuvent faire l'objet d'une attention particulière. Lorsque l'inventaire des milieux humides d'un territoire est effectué, **les données sont alors communiquées aux collectivités**. Ce travail peut conduire à la **restauration et l'entretien** de milieux humides, à **leur meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme**, mais aussi à attirer l'attention des élus et des porteurs de projet sur la nécessité d'une **éventuelle procédure réglementaire** à suivre lors de la réalisation d'aménagements.

Milieux humides, milieux utiles

Ces réservoirs de biodiversité jouent un rôle essentiel dans la nature et rendent des services aux êtres humains, comme la régulation des crues (utile pour limiter les inondations !) et l'épuration de l'eau. Malheureusement, la majorité d'entre eux a disparu ou a été fortement dégradée du fait des activités humaines. Il est donc essentiel d'agir en leur faveur !

Près de 173 000 ha de milieux humides ont déjà été recensés en Bourgogne-Franche-Comté. Il en reste encore à découvrir puisqu'une partie du territoire n'a pas encore été prospectée. Les Conservatoires, mais aussi bien d'autres structures, participent à ce travail. Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont d'ailleurs là pour les accompagner si besoin.

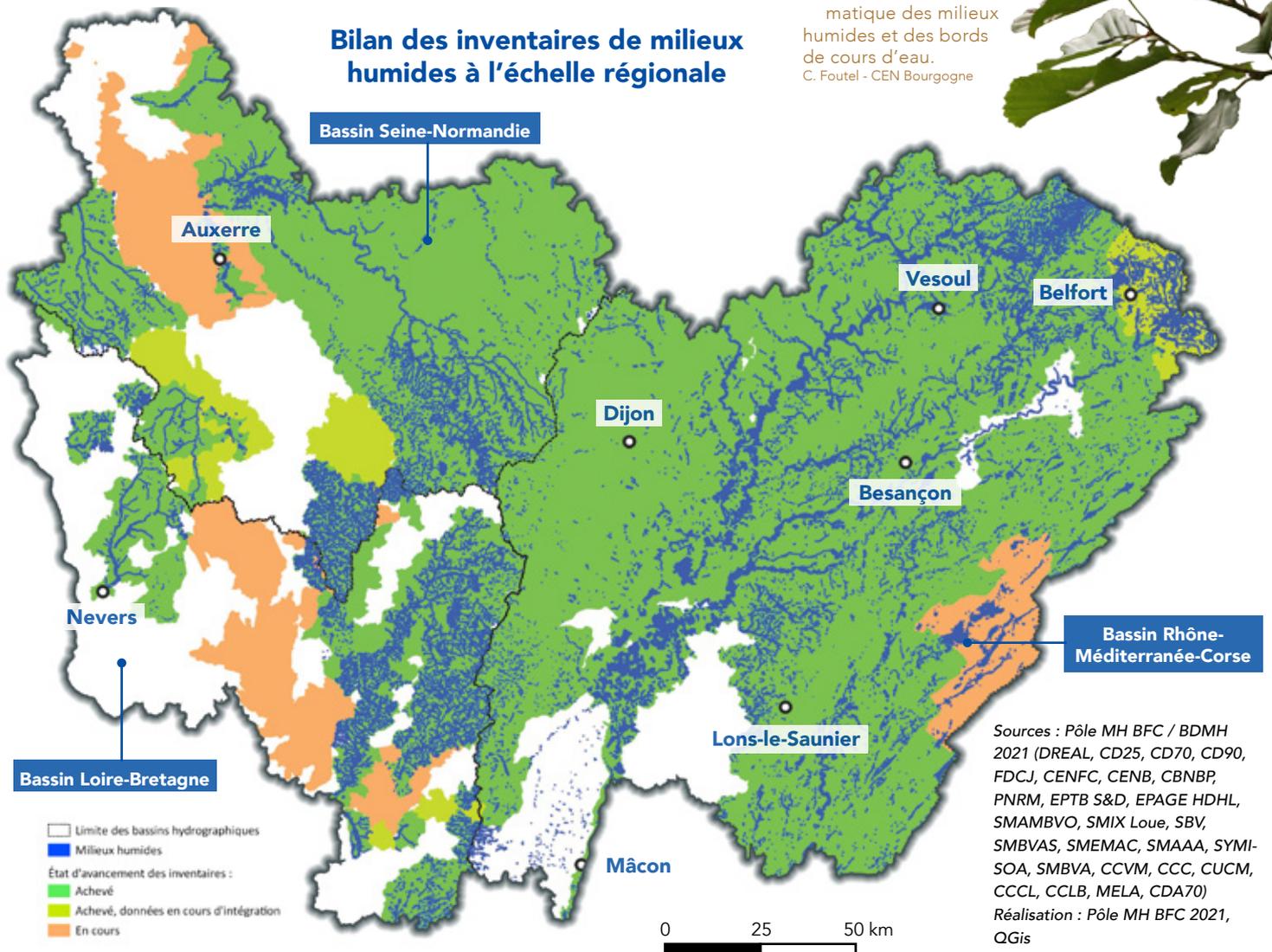
Les données issues de ces inventaires sont disponibles sur : www.sigogne.org/carto/



3

3 L'Aulne glutineux est un arbre emblématique des milieux humides et des bords de cours d'eau.
C. Foutel - CEN Bourgogne

Bilan des inventaires de milieux humides à l'échelle régionale



Bien que non exhaustifs et n'entrant pas dans le cadre d'une réglementation, les inventaires de milieux humides sont utiles pour les élus des collectivités. Ils permettent d'identifier et de prioriser les secteurs à préserver et les actions à mettre en oeuvre afin de protéger ce patrimoine.

Caroline NAJEAN
Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne



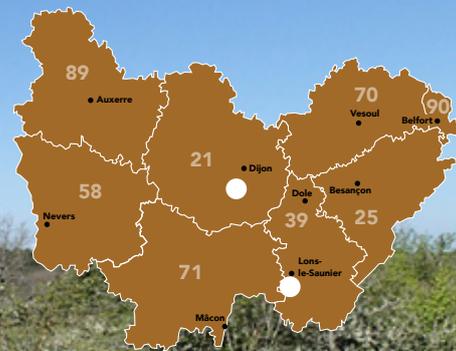
Vous avez des questions au sujet des milieux humides ?

Porté par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté, le **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**, via un réseau d'acteurs experts locaux, **renseigne et apporte un appui** aux acteurs professionnels mais aussi aux propriétaires privés et collectivités.

Vous pouvez notamment le contacter si :

- vous souhaitez savoir si l'une de vos parcelles abrite un milieu humide et/ou s'il est « en bonne santé » ;
- vous êtes une collectivité et que vous avez la volonté de prendre en compte les milieux humides dans votre projet de territoire ;
- vous vous posez des questions sur comment restaurer, protéger, entretenir ou valoriser votre milieu humide.

Pour en savoir plus : www.cen-bourgogne.fr et cen-franchemonte.org



Les Conservatoires en action

La gestion pastorale gagne du terrain !

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne - Franche - Comté œuvrent depuis de nombreuses années à la préservation des pelouses calcaires, en misant notamment sur le pâturage. Dans le cadre de leur programme régional "Pelouses, landes et milieux associés", les deux associations ont répondu ensemble à un appel à projets lancé en 2020 par l'Office Français de la Biodiversité afin de déployer en 2021 et 2022 du pastoralisme sur les pelouses calcaires de deux territoires ciblés.

Conservatoire de Franche-Comté cherche agriculteurs et troupeaux

Dès 2016, le Conservatoire de Franche-Comté a défini **19 territoires pour initier un travail sur les pelouses calcaires**. **Recensement et localisation des pelouses calcaires et prises de contact avec les acteurs locaux** ont été menés sur ces secteurs. Dans la Vallée de la Loue (25), cela a même abouti à **l'acquisition d'un troupeau par le Conservatoire de Franche-Comté**.

Au niveau du **Revermont** et de la **Petite Montagne**, vastes territoires riches en pelouses calcaires emblématiques du Sud-Jura, le **Conservatoire de Franche-Comté, Jura Nature Environnement (JNE) puis Terre d'Émeraude Communauté**, se sont associés pour mieux connaître les pelouses calcaires de ces secteurs et développer la **mise en place du pâturage extensif**. Ces partenaires se proposent ainsi de **rencontrer les propriétaires** des parcelles (notamment les communes) **et les éventuels exploitants de troupeaux** utiles à l'entretien de ces milieux.

Pour les deux années à venir, les mots d'ordre sont simple : **continuer le recensement des pelouses calcaires, susciter puis accompagner l'émergence de projets de pâturage** (en particulier sur les communaux), ou **conseiller directement les exploitants et les propriétaires** qui pratiquent déjà le pâturage.

Le territoire du projet comporte l'ensemble du réseau de pelouses calcaires situé au sud de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy pour laquelle le Conservatoire de Franche-Comté et JNE sont co-gestionnaires. Il compte à ce jour plus de 8700 ha de pelouses avérées. Le projet portera sur l'agglomération lédonienne et les Communautés de communes Portes-du-Jura et Terre d'Émeraude, les deux entités géographiques Revermont et Petite Montagne étant totalement recouvertes par ces collectivités.



- 1 Secteur emblématique des pelouses sèches du Jura à Saint-Laurent-la-Roche (39)
W. Guillet - JNE
- 2 Les bousiers remercient chaleureusement les Conservatoires pour la remise en place du pâturage! - O. Girard - CEN Bourgogne

Les Côtes et l'Arrière-Côte de Beaune et Dijon, terrains de "jeux" du Conservatoire de Bourgogne

Le Conservatoire de Bourgogne a choisi ces régions naturelles pour **étendre la gestion des pelouses par son propre troupeau en dehors des sites conservatoires**. C'est ainsi que des pelouses calcaires communales, préalablement identifiées via une étude foncière, ont été pâturées dès cette année dans le cadre de conventions de partenariat annuelles ou bisannuelles. **Une évaluation de l'état de «santé» des sites est prévue** avant l'arrivée du troupeau du Conservatoire de Bourgogne. Une fois que les animaux auront fini de «travailler», **un suivi technique permettra d'évaluer leur impact** sur la végétation et la réussite de l'action.

Objectif : susciter l'intérêt des agriculteurs

Faire pâturer ces sites par le troupeau du Conservatoire de Bourgogne vise bien sûr à préserver les pelouses calcaires mais pas que ! Ce projet a une autre vocation, celle de **faire des émules parmi les agriculteurs locaux et ainsi redynamiser ces espaces agricoles abandonnés**.

Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne espère trouver des éleveurs volontaires pour y installer leurs troupeaux. Durant les deux prochaines années, il travaillera donc en lien avec les acteurs du monde agricole, les communes et les Communautés de communes animatrices de sites Natura 2000 sur le territoire, pour que des exploitants locaux prennent à terme le relais du Conservatoire de Bourgogne.

3 Une partie des animaux composant les troupeaux des deux Conservatoires (de Bourgogne en haut et de Franche-comté en bas)
O. Girard - CEN Bourgogne - T. Morvan - CEN Franche-Comté



Claude PAGNOTTA

Maire de Monthélie (21)

“**Monthélie s'engage pour la biodiversité**”

“ Après plusieurs dizaines d'années de déprise, la commune, épaulée par l'association locale Monthélie Découverte, a souhaité **redonner une vocation pastorale et écologique aux pelouses du Chagnot**. Après avoir vu les travaux de restauration et de sauvegarde des pelouses menés par le Conservatoire de Bourgogne sur les communes voisines, nous l'avons naturellement contacté fin 2019 pour un premier avis. Les événements ont ensuite été très rapides puisqu'au printemps 2020, soit environ 6 mois après notre sollicitation, **le troupeau du Conservatoire de Bourgogne était sur site pour une vaste opération de débroussaillage écologique**. Petite commune au grand patrimoine naturel, **nous souhaitons aller de l'avant pour la préservation de la faune et de la flore locales pour les générations futures** mais aussi pour les habitants. C'est donc avec plaisir que nous avons à nouveau accueilli le troupeau en 2021 ! ”

Des «tondeuses» écologiques

Les troupeaux acquis par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté, respectivement en 2015 et 2019, se composent de vaches, d'ânes et de chevaux. Ils œuvrent ensemble à la restauration des pelouses calcaires sur les sites conservatoires pour lesquels des partenaires agricoles n'ont pu être trouvés. Et ces herbivores se révèlent être les meilleurs outils pour assurer la restauration et l'entretien de ces milieux !



Quelle que soit l'approche, vous l'aurez compris, l'objectif des deux Conservatoires est de mettre en place du pâturage sur les pelouses calcaires. Tandis que l'une est très opérationnelle avec le pâturage dès 2021 de certaines parcelles, l'autre invite surtout à la création de futurs projets de pâturage par le biais d'un accompagnement renforcé et d'une connaissance fine des acteurs locaux. Rendez-vous dans deux ans pour le bilan !

Hélène GERVAIS

Chargée de projet Biodiversité
Conservatoire de Bourgogne

Antoni ARDOUIN

Chargé de missions territorial Côte-d'Or
Conservatoire de Bourgogne

Benjamin MERCIER

Responsable de secteur Jura
Conservatoire de Franche-Comté

Le Life tourbières du Jura débuté en 2014 a permis de restaurer en 7 ans 52 tourbières sur 34 communes, soit environ 300 ha impactés.
M. Crouvezier - CEN Franche-Comté

Les Conservatoires en action

Un nouveau programme **Life** en faveur des tourbières du Jura et du climat

L'actuel programme Life tourbières du Jura n'est même pas encore terminé (il le sera en novembre prochain) qu'un nouveau est en construction ! En effet, le Conservatoire de Franche-Comté et ses partenaires comptent bien continuer à travailler en faveur des tourbières et proposer un nouveau projet Life, dans la continuité du premier mais axé cette fois-ci sur l'impact sur le climat.

Les tourbières, de précieuses alliées contre le changement climatique

Le but de ce nouveau Life? **Contribuer activement à la lutte contre le changement climatique en restaurant le bon fonctionnement hydrologique des tourbières du Jura franc-comtois** pour empêcher le carbone qui y est séquestré de s'échapper dans l'atmosphère. En effet, **les tourbières représentent 3% des terres émergées à l'échelle de la planète mais stockent l'équivalent de 75% de tout le CO₂ atmosphérique**. En cas de perturbation de ces milieux, la tourbe s'assèche, se minéralise et libère le carbone qu'elle contient. Les tourbières deviennent alors émettrices de gaz à effet de serre.

Une réhabilitation essentielle

Les tourbières du Jura portent encore les traces de l'exploitation de la tourbe par l'Homme et de sa volonté de valorisation économique de ces milieux naturels. Fosses d'exploitation, fossés de drainage, rectification de cours d'eau, sont autant de cicatrices qui viennent perturber le bon fonctionnement de ces milieux fragiles. **L'association fructueuse du Conservatoire avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, l'Association des Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray et le Syndicat Mixte Doubs-Dessoubre, sera reconduite pour ce nouveau projet.**

Permettre à nouveau aux tourbières d'être saturées en eau est bénéfique pour le climat mais pas seulement. Les tourbières concentrent en effet une flore et une faune très spécifiques qu'il convient de protéger ; elles assurent aussi un rôle important dans la régulation et l'épuration des eaux.

Un bilan plus complet du premier programme vous sera présenté dans le prochain Sabot de Vénus.



1 La tourbière des Rousses après les travaux
Corvus Monitoring

2 Une web-émission pour clôturer les sept années de programme du Life tourbières du Jura a été diffusée en direct jeudi 20 mai. Elle est disponible en replay sur www.life-tourbieres-jura.fr
CEN Franche-Comté

Le dossier de candidature sera déposé en novembre 2021. S'il est accepté par la Commission européenne et les autres partenaires financiers, les travaux de restauration des tourbières jurassiennes pourraient débuter à l'automne 2022.

Raoul DAUBRESSE

Chargé de projet Life tourbières
Conservatoire de Franche-Comté



Les temps forts

Le Conservatoire crée son antenne Jura

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté a désormais une antenne dans le Jura! En effet, impliqués depuis 30 ans pour la préservation des milieux naturels dans ce département aux atouts paysagers et aux enjeux biodiversité très importants, nous agissons aujourd'hui sur 50 sites naturels, tout en accompagnant les collectivités et les différents acteurs locaux au travers de nos programmes d'actions. L'objectif de cette antenne? **Un ancrage territorial plus fort, une proximité avec les partenaires et les collectivités ainsi qu'un accès facilité aux sites en gestion.** L'antenne est initialement composée de 6 personnes qui profitent des atouts de **Poligny** depuis mars dernier (réseau de transports en commun et nombreuses voies de communication permettant un accès aisé au siège du Conservatoire à Besançon tout comme à Lons-le-Saunier, ainsi que vers les nombreux sites sur lesquels nous intervenons).

Première signature d'un contrat à Obligations réelles environnementales

Le 4 mars dernier, le Conservatoire a signé son premier **contrat créant des Obligations réelles environnementales (ORE) pour protéger le terrain d'un particulier pendant 99 ans!** Soucieux de préserver la biodiversité de ses parcelles, Alexis LECLERC, propriétaire de 6 parcelles sur les communes de **Dambelin et Rémondans-Vaivre (25)**, a contacté le Conservatoire en vue de trouver un moyen de préserver la biodiversité de son patrimoine et pérenniser les pratiques agricoles de l'ancien exploitant. Si aucune espèce remarquable n'est connue à l'heure actuelle sur ses parcelles, les terrains sont le siège de milieux naturels diversifiés (prairies humides, cours d'eau, sources, haies et arbres isolés, etc.). C'est ainsi que sur les 12,7 ha, un ensemble d'obligations a été convenu entre le propriétaire et le Conservatoire, en concertation avec le futur locataire agricole : préserver les abords des cours d'eau et les haies, ne pas utiliser de produits phytosanitaires, ne pas retourner les prairies... Le Conservatoire s'est engagé à accompagner le propriétaire et l'exploitant et à réaliser des suivis sur les milieux et les espèces.

1 Alexis LECLERC, propriétaire signataire de l'ORE et Jean-Marie VALDENNAIRE, trésorier du Conservatoire, chez le notaire
 M. Geffard - CEN Franche-Comté



2 Bérangère ABBA, Secrétaire d'État à la Biodiversité, venue le 15 mars dernier sur un site géré par le Conservatoire de Bourgogne pour exposer le Plan de relance de l'État.
 C. Duthu - CEN Bourgogne

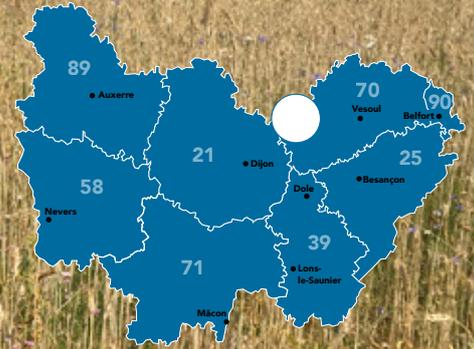


Labellisation Ramsar

Depuis le 2 février, **plusieurs sites du Conservatoire ont accédé au prestigieux label Ramsar**, qui met en valeur les zones humides d'importance internationale. Cette labellisation fait suite au travail d'animation du **Parc naturel régional du Haut-Jura et de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue**. Cette reconnaissance est aussi intimement liée aux actions menées depuis 2014 par le programme **Life tourbières du Jura**, coordonné par le Conservatoire. **Le site Ramsar «Tourbières et lacs de la montagne jurassienne»** est une extension de celui déjà existant du Bassin du Dugeon vers un site à l'échelle du massif du Jura. Il s'étend de Pontarlier à Saint-Claude, sur 12156 ha et inclut 125 tourbières et 18 lacs naturels.

La préservation de la biodiversité dans les Plans de relance

Face à la crise sanitaire et économique actuelle, **l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont engagé des Plans de relance**, à savoir France relance et le Plan d'accélération de l'investissement régional. Entre début 2021 et mi-2023, ces plans visent à relancer l'économie en répondant notamment aux objectifs d'accélération de la transition écologique et énergétique et de soutien aux acteurs locaux ainsi que de l'emploi. Ainsi, les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté ont proposé de nombreuses actions : travaux de rouverture et installation d'équipement pastoraux sur de nombreuses pelouses sèches dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône, aménagement de sentiers de découverte dont celui de la Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de la Grande Pile (70), etc.



Au cœur des sites conservatoires

Au secours des plantes messicoles de Champlitte

Un Conservatoire d'espaces naturels propriétaire de grandes cultures céréalières ? Mais quelle drôle d'idée ! Pourtant, ces milieux artificiels, oubliés par les gestionnaires d'espaces naturels, hébergent une biodiversité spécifique et menacée par l'agriculture intensive. C'est pourquoi le Conservatoire de Franche-Comté est devenu propriétaire en 2007 d'une parcelle de 7,8 ha sur la commune de Champlitte (70) dédiée à la conservation de la flore dite "messicole".

Les messicoles, qu'est-ce que c'est ?

Le terme « **messicole** » signifie littéralement « **qui habite les moissons** ». Les plantes messicoles sont donc **les plantes sauvages des champs cultivés**. Leur cycle de vie est adapté au travail régulier du sol : il s'agit en général de plantes annuelles à cycle de développement court et proche de celui des céréales, mais aussi de plantes à bulbes ou organes souterrains leur permettant de supporter le labour.

À l'origine, les messicoles sont souvent **des plantes pionnières** qui colonisent les sols nus ou régulièrement perturbés comme les milieux arides et les grèves de cours d'eau. Ces plantes se sont **adaptées à l'invention de l'agriculture par l'Homme** et ont quitté leurs milieux naturels pour coloniser les moissons.

Ce sont aussi bien **des espèces spontanées en France** que **des espèces d'origine géographique plus ou moins lointaine**, du fait des déplacements des Hommes et des échanges de semences depuis le Moyen-Orient, l'Asie centrale ou la Méditerranée orientale.

Les premières messicoles introduites en France sont arrivées au Néolithique, marqué par le développement de l'agriculture.

Les **surfaces cultivées** couvrent plus de **33% de la surface du territoire métropolitain**, loin devant les prairies (18%) et même les forêts (28%).

Un plan national d'actions visant à restaurer les populations de plantes messicoles a été adopté par le Ministère de la transition écologique et solidaire en 2012. Le Conservatoire de Franche-Comté contribue actuellement au travail de renouvellement de ce plan.

Pour en savoir plus :
<http://www.plantesmessicoles.fr>

1 Le Bugle petit pin, comme d'autres messicoles, se retrouve à la fois dans les champs et dans les pelouses sèches pionnières au sol rocailleux ou dénudé par le pâturage.
B. Cotte - CEN Franche-Comté



Les cultures, des réservoirs de biodiversité insoupçonnés

La **commune de Champlitte**, dans le nord-ouest de la Haute-Saône, est depuis longtemps **une terre céréalière connue des botanistes locaux pour la richesse de sa flore messicole**. La parcelle de la Combe Charton, gérée par le Conservatoire, abrite **une centaine d'espèces messicoles** et associées aux cultures. Aux côtés des célèbres coquelicots et bleuets qui colorent les champs, se trouvent de nombreuses espèces méconnues ou discrètes, dont une part importante est aujourd'hui menacée.

En outre, les messicoles **offrent abri et nourriture à de nombreux insectes**, certains pouvant être bénéfiques aux cultures. Leur floraison étalée dans le temps permet par exemple aux insectes pollinisateurs de s'alimenter depuis la fin de l'hiver jusqu'à l'automne. Différentes espèces d'oiseaux spécialistes des cultures et aujourd'hui en forte régression, comme l'**Alouette des champs**, la **Caille des blés** ou le **Busard cendré**, profitent de cette manne alimentaire.

Des actions pour secourir les messicoles de la Combe Charton

Les parcelles de la Combe Charton sont désormais **cultivées par un agriculteur local partenaire** du Conservatoire de Franche-Comté, via **un bail rural à clauses environnementales**. Des pratiques culturales favorables aux messicoles sont mises en place dont **l'interdiction d'utilisation d'herbicides et engrais chimiques**

2 La Gagée des champs, en danger critique d'extinction, est emblématique de la Combe Charton, Champlitte étant l'une des deux dernières communes franc-comtoises où elle est encore présente.

B. Cotte - CEN Franche-Comté

ainsi qu'**un travail du sol et des rotations de cultures adaptés**. Un suivi annuel est réalisé en partenariat avec cet agriculteur afin d'adapter au mieux les pratiques. **Des opérations de renforcement de certaines espèces ou de semis d'espèces menacées** issus de graines récoltées localement sont aussi menées.

3 Les coquelicots sont, avec les bleuets, les plantes emblématiques des moissons.

B. Cotte - CEN Franche-Comté

4 Les céréales produites sur le site sont valorisées directement en autoconsommation pour l'alimentation du troupeau de moutons qui pâturent par ailleurs sur des pelouses sèches de Champlitte.

C. Lapprand, B. Cotte - CEN Franche-Comté



Menace sur les « mauvaises herbes »

Considérant les messicoles comme des « mauvaises herbes » concurrentes des plantes cultivées, **l'Homme a de tout temps cherché à les combattre ou à limiter leur présence**. La révolution agricole et le développement de la **céréaliculture intensive**, de par **l'utilisation croissante de pesticides et d'herbicides**, **la mécanisation** de l'agriculture et la **réduction du linéaire de zones refuges** comme les bords de champs, talus et haies (remembrement, agrandissement des parcelles), ont conduit à **l'effondrement de la flore messicole en France et en Europe**. Nombre d'espèces sont désormais très menacées ou ont déjà disparu de régions entières.



4



Il s'agit ainsi de créer un véritable réservoir pour les plantes messicoles de la région châtinoise. Des récoltes de graines et des réintroductions sont réalisées régulièrement et des expérimentations sont toujours en cours pour améliorer la gestion.

Bertrand COTTE

Chargé de missions

Conservatoire de Franche-Comté

Une espèce en voie de réapparition

La **Nigelle des champs**, autrefois connue sur une douzaine de communes du Doubs et de Haute-Saône, a subi une très forte régression en France et est actuellement **disparue à l'état sauvage en Franche-Comté**. Heureusement, **un botaniste châtinois a eu le bon réflexe de conserver l'espèce dans son jardin**, ce qui a permis sa sauvegarde *in extremis* en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté et le Jardin botanique de Besançon. L'espèce a été multipliée au jardin botanique et des essais de réintroduction dans le milieu naturel sont en cours à la Combe Charton.



Travail préparatoire aux semis pour réintroduire la Nigelle des champs

B. Cotte - CEN Franche-Comté



Au cœur des sites conservatoires

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, entre sable et eau

Située à une dizaine de kilomètres à l'est de Tournus en Saône-et-Loire, la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle est une curiosité naturelle en Bourgogne. En effet, elle abrite à la fois des milieux désertiques et humides ! C'est donc une biodiversité très particulière qui s'y développe et que le Conservatoire de Bourgogne s'attache à préserver et à faire connaître.

“ On a marché sur les dunes... et sur l'eau ! ”

Les **dunes de sables continentales** (et leur cortège d'espèces spécifiques dont certaines sont rares et protégées) constituent incontestablement l'originalité et le principal enjeu du site. En effet, les pelouses pionnières acides sur sables mobiles ne se retrouvent en Bourgogne que dans cinq localités ! C'est d'ailleurs leur présence mais aussi celle de la **tourbière dite « de la Lioche »** qui ont justifié le classement du site en réserve naturelle nationale. Celle-ci abrite aussi l'**Étang Fouget**, créé par des moines à la fin du Moyen Âge (16^e siècle) pour élever du poisson. Cet étang et sa mosaïque de milieux marécageux attirent de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines sont protégées, notamment en période de nidification.



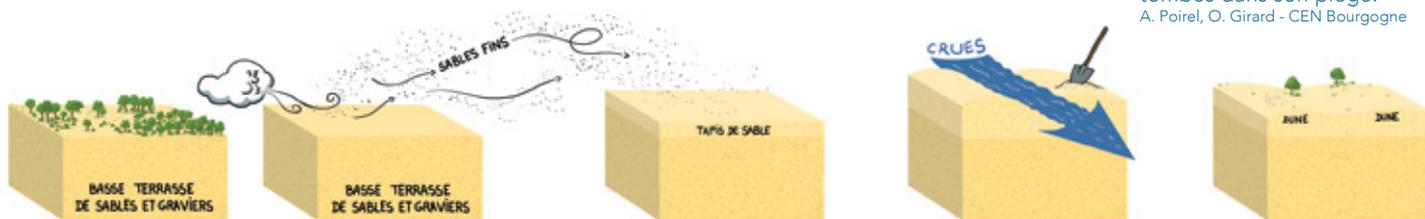
1 Partout dans le sable, des trous en forme d'entonnoir trahissent la présence d'une larve de Fourmilion qui attend patiemment de capturer les petits insectes tombés dans son piège.

A. Poirel, O. Girard - CEN Bourgogne

Des dunes de sable en Saône-et-Loire ?

Et oui ! Cela s'explique par des phénomènes géomorphologiques :

O. Girard - CEN Bourgogne



Dans la région

Sur la réserve naturelle

Du sable aurait été déposé en terrasses il y a plusieurs millions d'années par un cours d'eau « ancien », puis déplacé à plusieurs reprises sur les coteaux de la Saône par des vents très violents, entre - 8 000 ans et le 15^e siècle.

Un tapis « plat » de sable accumulé sur quelques mètres d'épaisseur s'est ainsi formé.

Puis, à partir du 18^e siècle, des crues de la Seille et des prélèvements réguliers de sable auraient donné naissance à ces petites dunes.

À la reconquête des dunes de sable

Sans intervention humaine, la végétation colonise progressivement les dunes. En quelques dizaines d'années, c'est une forêt de bouleaux et de chênes qui peut se développer. C'est d'ailleurs ce qu'il s'est produit suite à l'abandon du site dans les années 1950 : **en l'espace de 70 ans, 90% de la surface des dunes ont disparu!** Le Conservatoire de Bourgogne tente donc aujourd'hui de ralentir cette dynamique naturelle voire même de donner un coup de pouce aux dunes pour qu'elles restent des milieux dits « ouverts ». **Des travaux de restauration (bûcheronnage, débroussaillage, hersage de la surface du sol)** ont été effectués et, désormais, du **pâturage** par des moutons permet d'« entretenir » le site en limitant le développement des arbustes.

2 Travaux de restauration des dunes

A. Poirel - CEN Bourgogne

3 Robinier faux-acacia et Chêne rouge colonisent peu à peu les zones de sable.

G. Doucet - CEN Bourgogne



Un écrin forestier



De nos jours, les dunes de sable et les zones tourbeuses sont bien cachées par **un important couvert forestier (près de 70% de la surface de la réserve naturelle)**, majoritairement des **chênaies**.

Les parcelles forestières dont le Conservatoire est propriétaire sont laissées **en libre évolution** pour leur permettre de **vieillir naturellement et de fournir du bois mort, support d'une riche biodiversité** (chauves-souris, insectes, oiseaux, etc.).

Mais deux espèces envahissantes posent de réels soucis sur la réserve naturelle : le **Robinier faux-acacia** et le **Chêne rouge**, originaires d'Amérique. **Des actions de lutte contre ces espèces** sont donc menées pour limiter leur progression.

La réserve naturelle en résumé

Date de création :

3 décembre 1980 (décret n°80-993)

Localisation :

La Truchère et Ratenelle (71)

Surface : un peu moins de 100 ha

Patrimoine naturel :

- Des dunes de sable continentales
- Une tourbière de plaine
- Un étang (environ 20 ha)
- Des milieux forestiers

Gestion : par le Conservatoire de Bourgogne depuis 1990, 4^e plan de gestion (2016-2025) en cours de mise en œuvre

Une découverte naturaliste exceptionnelle

En 2020, **une espèce de tipule* rare en Europe centrale et du nord**, *Tipula (Pterelachniscus) cinereocincta cinereocincta*, a été découverte (et déterminée avec certitude par le spécialiste Pierre TILLIER) au sein de la réserve naturelle ! **Le site devient ainsi l'une des trois stations du Grand Est français où l'espèce a été mentionnée**, au côté du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (dans les collections de diptères) et sur la Réserve Naturelle Régionale du Crêt-des-Roches (Doubs).

D'autres intéressantes découvertes

d'insectes sont à venir grâce aux campagnes de piégeage réalisées pour inventorier les syrphes (famille de mouches).

* Tipule : sorte de gros moustique plus connu sous le nom de « cousin »

Envie de visiter la réserve naturelle ?

Rendez-vous page 22 de ce numéro. Vous aurez un avant-goût de ce que vous pourrez découvrir en partant cheminer sur le Sentier des dunes et de la tourbière, récemment refait, mais aussi sur le Sentier de l'étang, dont les aménagements vont être prochainement revus.



La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle est un site complexe de par son histoire, la diversité des milieux qu'elle abrite mais aussi les nombreux enjeux qu'elle présente en termes de biodiversité. Et même après 40 ans, elle "réserve" encore bien des surprises !

Caroline NAJEAN

Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne



Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1 Une zone de tranquillité pour les milieux naturels des 4 lacs (39)

Face à une fréquentation accrue et pour préserver l'équilibre du site et ses richesses naturelles, les communes de Chauv-du-Dombief et du Frasnais et le Syndicat de gestion du lac d'Illay, associés au Parc naturel régional du Haut-Jura et au Conservatoire, ont souhaité mettre en place **une zone de tranquillité volontaire entre les lacs d'Illay, du Petit et du Grand Maclu. Instaurée du 15 avril au 15 septembre**, elle a pour objectif de limiter le dérangement de certaines espèces animales en période de reproduction et d'élevage des jeunes, d'empêcher le piétinement, de préserver la quiétude des différents milieux naturels. Les visiteurs sont invités à rester sur les nombreux sentiers balisés qui permettent de profiter du site. Cette zone de tranquillité est matérialisée par des banderoles qui rappellent également la réglementation en vigueur sur le site: canotage et autres activités nautiques, baignade, camping et feux strictement interdits. Les 4 lacs offrent un cadre incroyable pour la pratique de bon nombre d'activités de pleine nature. Pour le préserver, chacun a son rôle à jouer !

2 Des zones humides restaurées à Favernay (70)

Le Conservatoire a terminé cet hiver **d'importants travaux pour restaurer le fonctionnement d'une zone humide et des habitats favorables à la biodiversité, la Noue Diot à Favernay**. Cette parcelle, qui se trouvait depuis quelques années sans activité agricole ni forestière, héberge une belle diversité de milieux naturels avec des prairies humides inondables, des boisements alluviaux, des mégaphorbiaies et cariçaies en voie d'enfrichement. Les travaux ont eu pour objectif de reconvertir d'anciennes plantations de peupliers en prairies humides sur environ 3 ha et de combler et neutraliser plus de 2150 m de fossés de drainage. À cette occasion, ont été également créées 9 mares et une baissière (zone basse régulièrement inondée). Ces travaux à peine terminés, les milieux restaurés ont été immédiatement mis en eau par une importante crue de la Lanterne, permettant d'apprécier leur efficacité. Cette action a été menée dans le cadre des mesures compensatoires liées à l'exploitation des carrières alluvionnaires de Breurey-lès-Favernay. Les prairies humides ainsi restaurées ont été louées dès cette année à un agriculteur local qui y réalisera une fauche tardive.

2 Les premiers bénéficiaires des travaux ont été visibles rapidement
 B. Cotte - CEN Franche-Comté

3 Sept panneaux « cartes postales » agrémentent la boucle de découverte de la réserve naturelle
 E. Bunod - CEN Franche-Comté



2



3

3 Vous avez reçu du courrier sur la réserve naturelle ! (39)

Le sentier principal de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy (Lons-le-Saunier, Marcornay) est désormais doté de panneaux «cartes postales». Les personnes habituées du site ont déjà pu profiter des espaces de repos (l'un en bois, l'autre en pierres sèches) et des panneaux prêteurs de laisse. C'est grâce au partenariat avec le Lycée agricole de Montmorot que les nouveaux panneaux ont été installés cet hiver, par la classe de Seconde Nature, «Jardins, Forêts et Paysages» qui profite de l'occasion pour apprendre à répondre à une vraie commande. Comment installer ces panneaux en étant le moins invasif possible vis-à-vis des milieux naturels? Comment s'adapter à la présence quasi continue d'animaux qui pâturent le site? C'est avec une belle motivation et beaucoup d'enthousiasme que les élèves ont ainsi permis aux visiteurs de la réserve naturelle de lire leur courrier: il semblerait que Henri LELEUX, Narcisse PATOUILLARD et Léon MILLER, trois fameux naturalistes ayant parcouru la réserve naturelle, leur aient écrit une carte postale du passé...

4 Une nouvelle tourbière préservée par le Conservatoire à Saint-Claude (39) grâce aux adhérents et donateurs !

Grâce au montant des dons et adhésions de l'année 2019, le Conservatoire a fait l'acquisition de trois parcelles abritant une tourbière remarquable sur la commune de Saint-Claude (39). Cette tourbière, dite du Roselet, d'une surface d'environ 4 ha, présente une belle diversité de milieux tourbeux, de prairies et autres milieux humides. Elle accueille notamment deux espèces de papillons menacées et protégées : le Solitaire des tourbières et le Nacré de la canneberge. Cette acquisition, concrétisée au printemps, a été réalisée en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, les collectivités locales, la SAFER et l'agriculteur en place. En accord avec ce dernier, l'exploitation agricole sera maintenue sur une partie de la zone humide sous condition de pratiques de pâturage extensives. **Merci à tous les adhérents et donateurs ayant permis cette préservation !**

4 Le Nacré de la canneberge, espèce menacée présente au sein de la partie bombée de la tourbière
S. Moncorgé et M. Mazuy - CEN Franche-Comté



5 Un record de longévité pour "Pépère" ?



Le Conservatoire réalise chaque année sur la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (25) un relevé photographique de la population de Sonneur à ventre jaune. Et bonne nouvelle: « *On a revu Pépère!* » s'est réjoui Dominique LANGLOIS, Conservateur de la réserve. **Ce mâle d'au moins 28 ans** a été photographié pour la première fois en 1996, au même endroit. Il avait alors au moins 3 ans puisqu'il avait sa taille adulte. **Record national, ou peut-être même mondial!?** La longévité des Sonneurs à ventre jaune est de l'ordre de 8-9 ans. Les dessins de sa face ventrale sont caractéristiques et c'est le seul individu de la population à porter une tache rouille à l'épaule droite. « Pépère » a été revu presque chaque année lors d'inventaires mais pas en 2020.

Nous lui souhaitons encore de belles années devant lui !

5 « Pépère », un Sonneur à ventre jaune âgé d'au moins 28 ans, un record de longévité !
T. Morvan - CEN Franche-Comté

6 Deux tourbières restaurées sur La Rixouse (39)

Le dernier chantier de restauration de tourbières réalisé par le Conservatoire dans le cadre du programme Life tourbières du Jura a eu lieu cet hiver! Il s'agissait de divers travaux de fermeture de drains et de revitalisation d'anciennes fosses de tourbage sur les tourbières d'En Prailard et Sous la Roche. La faible portance des engins utilisés et le recouvrement des ouvrages par la tourbe et la végétation ont rendu très discret l'impact des travaux, même au sortir du chantier. À terme, ces interventions devraient permettre une meilleure rétention de l'eau par la tourbière, de relancer localement la dynamique de formation de la tourbe et ainsi le stockage de carbone.

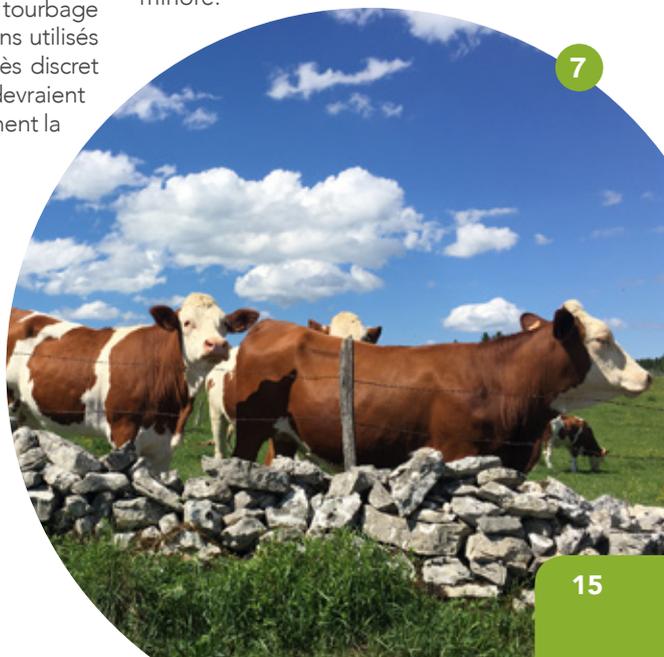
6 Des panneaux en bois ont été positionnés dans la tourbe au niveau de fossés de drainage afin de les neutraliser.
L. Bettinelli - CEN Franche-Comté



7 La pression de pâturage sur les prairies est limitée et espacée dans le temps.
E. Bunod - CEN Franche-Comté

7 Un bail rural à clauses environnementales

Le Conservatoire a acquis plusieurs parcelles sur la tourbière de Sur les Seignes à Frambouhans (25) dans le cadre du Life tourbières du Jura. Parmi celles-ci, environ 12 ha occupent la marge du haut-marais tourbeux composé de prairies humides ou mésophiles. **Afin de pérenniser les pratiques agricoles existantes, un bail rural à clauses environnementales a été signé entre le Conservatoire et le GAEC Bio'n'Cow** pour une durée de 9 ans. Il consiste à maintenir le milieu ouvert par le pâturage, tout en respectant des conditions favorables aux habitats et aux espèces qu'ils accueillent, comme le Cuivré de la bistorte ou l'Azuré de la croisette. Ainsi, pas de labours, ni drainage, ni fertilisants, ni produits sanitaires. Les exploitants s'engagent également à maintenir en l'état les haies et les bosquets et à proscrire le casse-cailloux. En contrepartie, le fermage (loyer du bail) est minoré.





La vie de l'association

Trois nouveaux Conservateurs bénévoles !



Les Conservateurs bénévoles sont de véritables relais locaux et peuvent assurer différentes tâches (veille sur les sites, participation aux suivis scientifiques, etc.) pour aider le Conservatoire à préserver les sites dont il a la gestion. C'est ainsi que

Bernard BINETRUY et **Lucas**

VOIRIN sont respectivement devenus les Conservateurs bénévoles de la **zone humide de la Trincotte (Francheville, 70)** et de la **forêt alluviale de la Grande Noue (Saint-Loup-sur-Semouse, 70)**. Ils ont pu faire connaissance lors d'une visite de terrain très enrichissante ! Quant à **Natacha BIGAN**, habitant à proximité des **tourbières de la Combe du lac à Lamoura (39)** et élue municipale, elle a accepté ce rôle précieux pour accompagner le Conservatoire dans de nombreuses actions et a d'ailleurs été à l'initiative d'une sortie découverte pour les habitants organisée en juin.

Un grand merci à eux pour leur implication !



Pour le temps fort des adhérents, nous vous invitons **dimanche 17 octobre sur la belle zone humide du Barchet à Passonfontaine (25)** qui aura revêtu ses couleurs automnales ! Inscrivez-vous !



Rencontre avec...

Amélie JANVIER

Service civique Vie associative au Conservatoire

“ Peux-tu nous présenter tes missions au Conservatoire ?

Ma principale mission au Conservatoire est d'aider à développer la vie associative à travers le bénévolat et les adhésions notamment. Je participe également aux animations et aux sorties nature. Et j'aide parfois mes collègues du Conservatoire dans leurs missions de conservation et de gestion des sites en les accompagnant sur des suivis naturalistes par exemple.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de faire une mission de service civique au Conservatoire ?

J'avais envie de découvrir de nouvelles choses et de me faire une expérience dans le domaine de la vie associative. De plus, ayant un diplôme dans le domaine de l'écologie, j'ai bien entendu été attirée par l'aspect de protection de la biodiversité et de conservation des milieux naturels du Conservatoire. Et c'est une structure dont j'avais également déjà entendu parler au cours de mes études, par mes professeurs de l'Université de Franche-Comté.

Que tires-tu de cette expérience ?

L'aspect associatif de ma mission a beaucoup enrichi mes qualités relationnelles et de communication avec le public. Et sur le terrain, j'ai appris énormément de choses grâce à mes collègues sur l'écologie, la faune et la flore, principalement des pelouses sèches et pelouses marneuses qui sont des milieux naturels qui tiennent une place importante au sein des sites du Conservatoire.

Quel est ton site naturel préféré en Bourgogne-Franche-Comté ?

Difficile de choisir, il y a tellement de belles choses en Franche-Comté ! Mais je dirais le Pic de l'Aigle, avec sa vue magnifique sur les 4 lacs (39).

Quelle est ton espèce animale et/ou végétale locale préférée ?

Mon espèce animale locale préférée est la petite Chouette de Tengmalm. Sinon, je suis passionnée par le Loup gris, même si celui-ci n'est pas encore vraiment installé dans notre région.

”

Chouette de Tengmalm
Pixabay





Et dans le réseau des Conservatoires ?

Suivez les Conservatoires d'espaces naturels de France sur www.reseau-cen.org

Un cahier de découverte de la nature 100 % jeux

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels vient de faire paraître aux éditions **Plume de carotte** «**Mon cahier d'activité nature**», un ouvrage **destiné aux enfants de 8 à 12 ans** et à leur famille pour **découvrir les milieux naturels présents en France et leur biodiversité**.

Au travers de **68 pages** et près de **150 jeux** d'observation, d'énigmes, de mots fléchés, etc., les forêts, la montagne, la campagne, le littoral et les eaux douces, dévoilent leurs secrets.

Ici et là, **des «personnages» des Conservatoires d'espaces naturels expliquent les missions de nos associations** en faveur de la nature. Ce projet a notamment pu voir le jour grâce au soutien de 135 donateurs ayant répondu à **une campagne de financement participatif**.

Cet ouvrage est disponible en librairie ou sur le site des éditions Plume de Carotte au prix de 9,90 € et auprès de vos Conservatoires au tarif préférentiel de 8€ pour les adhérents.

La "famille" s'agrandit



C'est maintenant officiel, après plusieurs années de préfiguration, **le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane est né le 17 avril 2021 !** Ce nouvel arrivant porte à 23 le nombre de Conservatoires d'espaces naturels.

Le 9 octobre prochain, participez au Jour de la Nuit !



Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de redécouverte de la nuit, ses paysages, sa biodiversité et son ciel étoilé... Cette opération, initiée par **Agir pour l'Environnement et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes**, vise à **attirer l'attention du grand public sur les conséquences de la pollution lumineuse**. De **nombreuses activités** sont proposées partout en France et notamment pas les Conservatoires d'espaces naturels. **Plusieurs villes éteignent symboliquement une partie de leur éclairage public** à cette occasion (ce qui fait en plus des économies d'énergie!). Vous aussi, préparez vos bougies le 9 octobre !

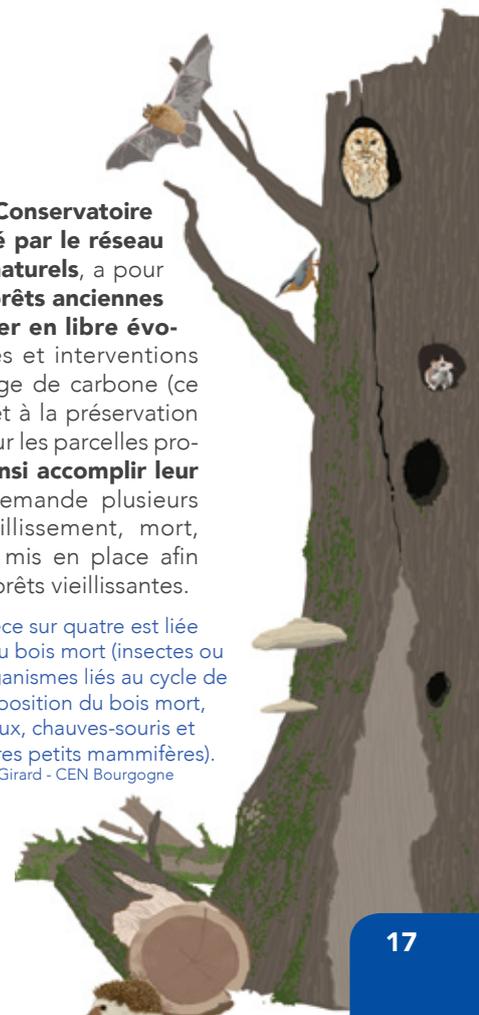
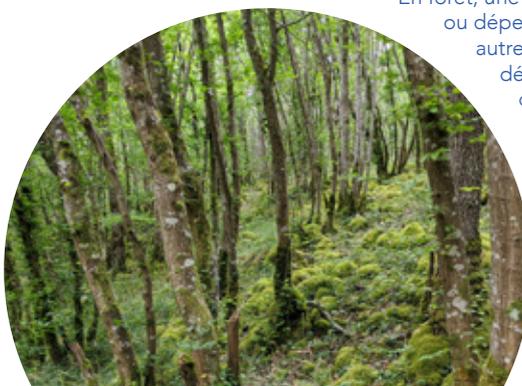
Vers un réseau de vieilles forêts conservatoires



Le projet Sylvae, initié par le Conservatoire d'Auvergne et aujourd'hui porté par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, a pour philosophie d'**acquérir des parcelles au sein de forêts anciennes et/ou à haute valeur écologique et de les laisser en libre évolution**. En effet, conserver des forêts sans coupes et interventions importantes sur la végétation contribue au stockage de carbone (ce qui atténue les effets du changement climatique) et à la préservation d'une biodiversité particulière liée aux bois morts. Sur les parcelles propriétés des Conservatoires, **les arbres pourront ainsi accomplir leur cycle biologique complet** (qui naturellement demande plusieurs centaines d'années) : croissance, maturité, vieillissement, mort, régénération naturelle... Des **suisvis** pourront être mis en place afin d'améliorer les connaissances scientifiques sur les forêts vieillissantes.

En forêt, une espèce sur quatre est liée ou dépend du bois mort (insectes ou autres organismes liés au cycle de décomposition du bois mort, oiseaux, chauves-souris et autres petits mammifères).
O. Girard - CEN Bourgogne

Forêt de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89)
O. Girard - CEN Bourgogne





Des partenariats pour mieux préserver la nature

Quand les “Conservatoires” s’associent

Plus habitués à rencontrer des propriétés du Conservatoire du littoral lors de vos vacances au bord de la mer ou de l’océan, vous ignorez peut-être que ce dernier intervient également sur les grands lacs de France. Il préserve notamment différents secteurs au bord du lac de Vouglans, dans le Jura. Et pour assurer la gestion de certains d’entre eux, il a fait appel au Conservatoire d’espaces naturels de Franche-Comté !

Plusieurs acteurs, une même volonté

Le **lac de Vouglans** attire les convoitises en matière de préservation de l’environnement ! En effet, le **Conservatoire du littoral** est propriétaire de sites au bord du lac, labellisés « **Espaces naturels sensibles** » par le **Département du Jura**, lui aussi propriétaire de certaines parcelles. C’est donc tout naturellement qu’un **plan de gestion commun** pour les sites de la rive droite du lac a été élaboré en 2019 par les deux partenaires, accompagnés par le **Conservatoire de Franche-Comté**.

Une protection dynamique

Le Conservatoire du littoral, établissement public national, membre de l’UICN*, est **toujours en veille pour acquérir des terrains** au sein de périmètres précis, basés sur des intérêts de biodiversité et de menaces liées à l’urbanisation. C’est ainsi qu’en 2020, le **Conservatoire du littoral a finalisé l’acquisition de milieux naturels remarquables, pour certains rares en Franche-Comté, sur les communes d’Onoz et d’Orgelet** dans le Jura.

*Union internationale pour la conservation de la nature

La Fédération des Conservatoires d’espaces naturels et le Conservatoire du littoral ont signé le 30 avril 2019 leur deuxième convention nationale de partenariat pour une durée de 10 ans. La Bourgogne-Franche-Comté s’ajoute ainsi aux 8 régions au sein desquelles des propriétés du Conservatoire du littoral sont gérées par les Conservatoires d’espaces naturels.



Des partenariats multiples pour une gestion optimisée

Le **Conservatoire du littoral associe systématiquement les communes pour une gestion concertée des sites dont il est propriétaire**. Toutefois, rares sont celles qui disposent d’une expertise dans le domaine de la préservation des milieux naturels. Aussi, **une convention de gestion quadripartite entre le Conservatoire du littoral, les communes d’Onoz et d’Orgelet et le Conservatoire de Franche-Comté**, signée le 29 mars 2021, confie à ce dernier **la gestion de plus de 88 ha**, dont les emblématiques sites du Lac et de la Combe d’Onoz.

Ces premiers partenariats se concrétisent déjà, grâce à une subvention du Département, puisque qu’un travail a commencé avec un exploitant agricole local. Espérons que cela concernera à l’avenir bien d’autres sites !

Raphaël VAUTHIER
Responsable de secteurs
Conservatoire de Franche-Comté

La Combe d’Onoz, entre pelouses sèches et milieux humides...
R. Vauthier - CEN Franche-Comté

L'Allier est un lieu de vie pour de nombreux oiseaux dont le Guêpier d'Europe.
S. Gomez - CEN Bourgogne, Pixabay



Des partenariats pour mieux préserver la nature

Un collectif pour faire du Val d'Allier Bourbonnais une zone humide d'importance internationale

En raison d'une dynamique fluviale préservée, l'Allier est l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe de l'Ouest. Sa vallée alluviale abrite une importante biodiversité et une ressource en eau précieuse. Le Val d'Allier Bourbonnais, s'étendant sur 130 km entre Vichy et le Bec d'Allier, a été identifié comme zone prioritaire pour devenir un site Ramsar.

Le label Ramsar, un atout pour les territoires

L'obtention du label Ramsar, reposant sur neuf critères écologiques, facilite la **construction de projets en faveur du patrimoine naturel et de la ressource en eau cohérents et partagés** par l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, agriculteurs, associations, etc.) et des habitants. Le label promeut la **valorisation de l'identité des territoires et un développement économique durable** (pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, tourisme de nature). Il peut aussi être un plus pour **obtenir des financements** pour mettre en œuvre ces projets.

Une démarche de longue haleine

La demande de labellisation Ramsar repose sur **une démarche volontaire des acteurs du territoire**. Pour le Val d'Allier Bourbonnais, la démarche a été initiée en juin 2019 par les **Conservatoires d'espaces naturels de l'Allier, de Bourgogne et du Centre-Val-de-Loire**. Les services de l'État et l'association Ramsar-France ont confirmé en septembre 2019 l'éligibilité potentielle du site. Ainsi, **différents partenaires travaillent désormais de concert au sein d'un comité de préfiguration** coordonné par le Conservatoire de l'Allier pour proposer un projet de territoire partagé, qui constituera le dossier de candidature sur la base d'un argumentaire scientifique.



Des groupes de travail et de réflexion sont régulièrement organisés.
E. Cournez - CEN Allier

Convention et label Ramsar au secours des zones humides

Traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 à Ramsar, en Iran, la convention Ramsar vise à protéger des zones humides d'importance internationale. Pour les territoires ainsi labellisés, c'est une opportunité de renforcer la préservation de leurs patrimoines naturel et culturel et d'améliorer leur valorisation durable.

Début 2022, le dossier de demande de labellisation finalisé sera transmis aux services de l'État pour différentes étapes de validation au niveaux régionaux, national puis international. Le Val d'Allier Bourbonnais pourrait ainsi obtenir le label Ramsar et être inauguré en 2023. Il rejoindrait alors notamment la Baie du Mont Saint-Michel et la Camargue au patrimoine mondial des zones humides.

Caroline NAJEAN
Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne

Lors de l'accouplement, les libellules forment un cœur copulateur. T. Morvan - CEN Franche-Comté



Dotées d'un « masque » garni de fortes mandibules qu'elles peuvent projeter sur leurs proies, les larves de libellules sont des prédateurs redoutés des petits poissons, têtards et larves de moustiques. G. Doucet - CEN Bourgogne

La nature à la loupe

Vivez ma vie... de libellule !

Tout le monde a déjà contemplé le vol gracieux des libellules au bord de l'eau. Mais savez-vous que ces jolis insectes aériens ont d'abord été des larves aquatiques aux allures étranges ? Et vous allez voir que ce n'est pas simple de devenir une libellule adulte !

La saison des amours

L'été, les libellules s'adonnent à des ballets incessants dans les airs au-dessus des eaux des mares, rivières, étangs ou lacs, ou se perchent sur la végétation. Parfois, elles sont par deux et forment avec leurs corps des figures semblables à un cœur. C'est un couple en plein **accouplement** ! Quelques secondes ou minutes après avoir été fécondée, la femelle pondra ses œufs dans la végétation ou directement dans l'eau.

La larve de libellule, une créature masquée

Quelques jours ou semaines plus tard, après éclosion des œufs, de petites larves partent à la découverte de la vie aquatique. Ces dernières ne peuvent respirer et survivre que dans l'eau. Elles passeront là de quelques semaines à cinq ans, en résistant au froid hivernal, enfouies sous la vase. Elles vont ainsi **grandir et muer plusieurs fois**.

Place à la métamorphose

Un beau jour de printemps ou d'été, les larves de libellules ayant survécu au monde aquatique se sentent prêtes à vivre de nouvelles aventures ! Elles sortent alors de l'eau en grimpant sur une tige ou une feuille, une brindille, une pierre, et s'immobilisent. Puis vient l'**émergence** : la carapace se craquelle, la jeune libellule formée s'en extrait lentement, déplie ses ailes, qui vont durcir au contact de l'air, et prend son envol (si tout se passe bien !). Et le cycle peut ainsi recommencer.



Sortir de sa carapace peut parfois être acrobatique ! La carapace « abandonnée » est appelée exuvie. G. Doucet - CEN Bourgogne

À chaque espèce de libellule, son exuvie La collecte sur le terrain et la détermination des exuvies aident les naturalistes à connaître les espèces présentes sur un site donné en plus de l'observation des adultes.

Vous avez dit « libellules » ? D'un point de vue naturaliste, le terme « libellules » désigne les libellules dites « vraies » et les demoiselles. Mais comment les différencier ?



Libellule « vraie » : corps trapu, ailes déployées sur le côté au repos, vol rapide et énergique

Demoiselle : corps fin, ailes repliées sur le dos au repos, vol délicat

Dans cet article, nous utilisons le mot « libellules » au sens large, comprenant les libellules « vraies » et les demoiselles.

O. Girard - CEN Bourgogne

Les libellules passent beaucoup de temps sous l'eau à l'état larvaire et ne connaissent les joies de la vie aérienne que quelques mois, pour se reproduire. D'un été à l'autre, nous observons toujours des libellules mais ce ne sont donc pas les mêmes individus !

Caroline NAJEAN
Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne



L'anecdote naturaliste de ...

Cécile BARBIER

Chargée de missions territoriales de Saône-et-Loire au Conservatoire de Bourgogne

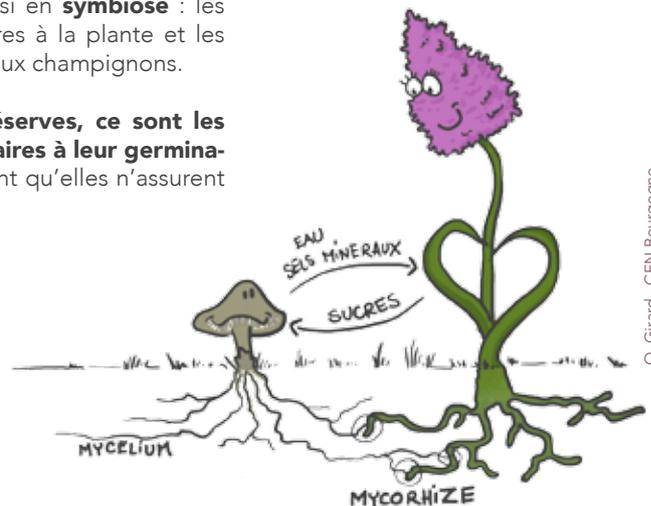
Des orchidées et des... champignons !

“ Si leurs fleurs magnifiques mimant des insectes ou des formes humaines n’ont plus de secret pour les observateurs avertis, en revanche, **certains mécanismes utiles à la croissance des orchidées sont encore méconnus et notamment leur lien avec les champignons !**

La plupart des espèces d’orchidées possèdent des **organes souterrains** (bulbes ou rhizomes) **dont les racines sont peu développées avec un accès difficile aux nutriments du sol**. C’est là qu’interviennent les champignons - plusieurs espèces peuvent concerner les orchidées - dont **le mycélium s’associe aux racines des plantes** par le **phénomène de mycorhization**. Champignon(s) et orchidées vivent ainsi en **symbiose** : les champignons apportent les sels minéraux nécessaires à la plante et les orchidées assurent l’apport en carbone (des sucres) aux champignons.

Les graines d’orchidées étant dépourvues de réserves, ce sont les champignons qui fournissent les éléments nécessaires à leur germination puis au développement des jeunes plantes avant qu’elles n’assurent leur croissance par photosynthèse.

Si vous rencontrez des orchidées, imaginez le réseau souterrain qui existe à leurs pieds... **Les champignons peuvent même créer une symbiose entre les orchidées et les racines d’un arbre !** Cela explique pourquoi transplanter un pied d’orchidée dans une jardinière est voué à l’échec. **Inutile donc de les déterrer et laissons-les dans la nature !** ”



O. Girard - CEN Bourgogne



L’astuce naturaliste de ...

Alice BUTTIN

Chargée d’études au Conservatoire de Franche-Comté

Larve de triton ou larve de salamandre ?

“ **Tritons et Salamandre tachetée** sont des amphibiens appartenant à l’ordre des Urodèles, c’est-à-dire qu’ils conservent leur queue à l’âge adulte (contrairement aux Anoures que sont les grenouilles et les crapauds). **Leurs larves** se ressemblent beaucoup car elles **possèdent toutes une queue plate**, peu ou pas tachetée, et, à hauteur de la tête, **des branchies externes** bien visibles. Mais, en les observant bien, un détail fait toute la différence ! Sur la **base des pattes de la larve de salamandre**, là où elles s’insèrent à l’abdomen, **une petite tache blanchâtre** est nettement visible. Vous voyez une tache ? Alors c’est une larve de salamandre !

Les Salamandres tachetées vivent principalement en forêt et ont plutôt des mœurs terrestres (elles ne savent pas bien nager !). Les femelles ne s’approchent de points d’eau calme et à faible débit (**flaques, rus, sources**) que pour pondre des larves toutes formées. La période de vie aquatique de ces dernières varie entre deux et six mois suivant la fraîcheur de l’eau et la nourriture disponible. Il n’est pas rare de voir hiverner des larves nées en été. Les larves de **tritons** se développent dans des points d’eau peu profonds et ensoleillés (**étangs, fontaines, mares**) et en sortent à l’automne pour hiverner. ”



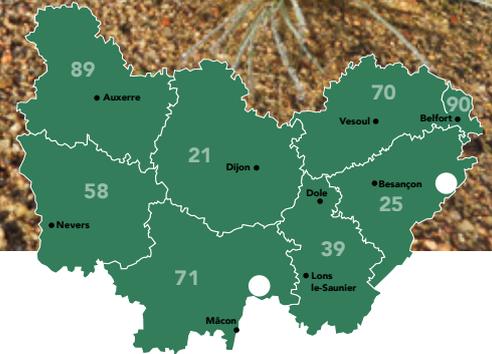
1 Larve de triton
C. Foutel - CEN Bourgogne

2 Larve de Salamandre tachetée
C. Foutel - CEN Bourgogne

Les dunes de la réserve naturelle accueillent cette petite graminée qui pousse en touffe, le Corynéphore.
S. Petit, A. Poirel - CEN Bourgogne



Promenons - nous sur les sites



71 La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle : des dunes de sable si loin de la mer !

Entre Saône et Saône, la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle est l'occasion d'un véritable dépaysement qui, bien vite, nous fait oublier la plaine qui nous entoure.

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels contrastés

Sur une petite surface, à seulement quelques mètres les uns des autres, se concentrent des milieux aussi différents que des **étendues sableuses pâturées** et une **cuvette humide où s'est installée une tourbière boisée**. Au sein de ces milieux, les conditions de vie sont diamétralement opposées : chaudes et sèches sur les dunes, fraîches et humides dans la tourbière.

• Des espèces adaptées aux milieux secs

Les sables sont favorables à l'installation de **petites plantes annuelles capables de pousser très rapidement**, comme la **Spargoutte printanière**, de **lichens** ou encore du **Corynéphore**, petite graminée dont les touffes peuvent faire penser à des hérissons. De nombreux **insectes et reptiles** sont adaptés à la chaleur et à la sécheresse de ces secteurs.

• Une biodiversité caractéristique des milieux humides

La tourbe est quant à elle colonisée par les **mousses**, dont de nombreuses **sphaignes**, et les **Bouleaux pubescents** qui supportent bien la présence de l'eau une grande partie de l'année. La **Droséra à feuilles rondes**, petite plante carnivore, trouve sur ces tapis de sphaignes les conditions idéales à sa croissance. Certains **amphibiens** ont élu domicile au cœur de cette tourbière et des mares qui l'entourent.



1



2

Comment découvrir ce patrimoine ?

Le « **Sentier des dunes et de la tourbière** », boucle de découverte de 2 km jalonnée de **panonceaux informatifs**, permet de ressentir à la fois l'ambiance chaude et sèche des pelouses et landes sur sable et la fraîcheur humide de la tourbière.

Départ du sentier : au lieu-dit Pont Seille, se garer sur le parking principal aux abords des locaux du Conservatoire puis suivre le fléchage « Dunes et tourbières »

Durée du parcours : environ 1 h

Niveau de difficulté : facile

Précautions à prendre : munissez-vous de bonnes chaussures, chapeau et gourde d'eau à la belle saison

Cet espace naturel étant protégé, merci de respecter la réglementation.

Restez sur le sentier !

Pour vous y rendre

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle se situe **en Saône-et-Loire**, sur les communes de **La Truchère et Ratenelle**, à **10 km de Tournus**.

- **Depuis Tournus**, prendre la direction de Cuisery et après Lacrost, suivre la signalétique routière « Réserve naturelle ».

- **Depuis Cuisery**, prendre la direction de Sermoyer par la RD 933.

1 La Droséra à feuilles rondes attire et capture de petits insectes grâce aux poils gluants qui recouvrent ses feuilles.

G. Doucet - CEN Bourgogne

2 La Spargoutte printanière fleurit d'avril à juin sur les sols sablonneux de la réserve naturelle.

G. Doucet - CEN Bourgogne

Sur les Seignes : balade au cœur d'une tourbière restaurée

Au cœur des paysages typiques du Haut-Doubs, au son des clarines des vaches, nous vous invitons à découvrir le site de "Sur les Seignes", une tourbière bien singulière parmi celles du massif jurassien.



La Leucorhine à gros thorax, espèce très rare, fréquente la tourbière depuis les travaux de restauration.
L. Bettinelli - CEN Franche-Comté

Ce que vous y découvrirez

• L'histoire d'une tourbière malmenée

Comme la plupart des tourbières jurassiennes, celle-ci a été **exploitée artisanalement** par les habitants pour se chauffer. Mais l'originalité de ce site réside dans l'**extraction industrielle de tourbe** dont il a fait l'objet à la fin du 20^e siècle.

• Les traces des travaux de restauration

Afin de «réparer» cette tourbière très détériorée, le Conservatoire est intervenu en plusieurs phases : en 2003 et 2014 pour obtenir une saturation en eau nécessaire à la régénération de la zone exploitée, puis en 2018 pour l'enlèvement d'une plateforme bitumée. **Vous verrez ainsi la manière dont la nature reprend ses droits après des travaux.**

• Une biodiversité très riche

Au sein du site, place aux plantes et insectes typiques des conditions de vie très particulières de ce milieu gorgé d'eau : **sphaignes, linaigrettes, Comaret des marais...** mais aussi de nombreux papillons comme le **lumineux Solitaire** ou le **Cuivré de la Bistorte**.



Comment découvrir ce patrimoine ?

Départ du sentier : Après le hameau des Charniers, prendre la première route sur la droite. Parking devant le panneau d'accueil. Un chemin carrossable bordé de prairies et murs en pierres sèches mène en 15 minutes sur la tourbière.

Durée du parcours : environ 40 minutes. Pour une balade un peu plus longue, un départ est possible depuis le hameau des Maisons Dessous à partir de l'aire de pique-nique.

Niveau de difficulté : facile

Cet espace naturel étant sensible au piétinement, merci de rester impérativement sur le platelage !

Pour vous y rendre

La tourbière « Sur les Seignes » se situe **dans le Doubs**, sur la commune de **Frambouhans**, à **70 km de Besançon**.

- **Depuis Besançon**, suivre Les Cerneux-Monnot (Bonnétage) puis le hameau des Charniers.

- **Depuis Maïche** (10 km), prendre la D414 en direction de Charquemont.

Coordonnées GPS :
47.180060, 6.782241

Plus d'informations sur
www.cen-franche-comte.org

1 Le travail des « tourbiers » à Noël-Cerneux au 19^e siècle
Huile sur toile d'Isenbart
A. Tournier

2 Le Solitaire est très lié à l'Airelle des marais, sa plante-hôte.
L. Bettinelli
CEN Franche-Comté

3 Le Comaret des marais, très facile à observer sur le site, forme des radeaux flottants grâce à un système qui emprisonne de l'air dans ses tiges.
M. Paris - CEN Franche-Comté

4 Vue de la tourbière depuis le platelage installé pour vous immerger au cœur du site
E. Bunod
CEN Franche-Comté

Un autre sentier au départ de Noël-Cerneux, à 13km, vous mène sur les pas d'Émile Isenbart, peintre comtois du 19^e siècle, à travers étang et tourbière.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne - Franche - Comté sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des milieux naturels, la faune et la flore de la région.



A. Janvier - CEN Franche-Comté

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région. Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs** et **bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°52 - 2^e semestre 2021
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 2^e semestre 2021

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

Directeurs de la publication :
Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Combe Charton et ses messicoles à Champlitte (70) - E. Bunod - CEN Franche-Comté • Dunes de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle - A. Poirel - CEN Bourgogne

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOD-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Gérard QUÉTÉ, Daniel SIRUGUE, Jean-Marie VALDENNAIRE, Yves VOLA + Comité technique

Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline LLINARES, Caroline NAJEAN

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN

Mise en page : Olivier GIRARD
Imprimé à 2500 exemplaires par S2e Impressions

Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Pour nous trouver

Les sièges



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franche-comte.org



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fénay
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Les antennes

- **Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois**
24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14
- **Dans le Jura**
49 Grande rue - 39800 Poligny
- **Dans l'Yonne**
9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84
- **Dans la Nièvre**
13 rue Marguerite Monnot - 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07
- **Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire**
44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25
- **En Saône-et-Loire**
Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79